

Ref : CA2015/139

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 FEVRIER 2015

DELIBERATION RELATIVE A LA CREATION DU
D.U EGALITE FEMME HOMME

Le 13 février 2015, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

➤ a adopté le principe de création et les tarifs du Diplôme d'Université Egalité Femme-Homme (1 fichier)

Depuis 2012, l'UBM a développé des études et des enseignements sur le genre et un certain nombre d'initiatives ont été prises pour faire avancer l'égalité dans notre établissement. Il s'agit notamment de la création d'un poste de chargé de mission à l'égalité femme/homme et du bilan social sexué et genré.

La création de ce DU correspond à l'aboutissement de collaborations techniques et scientifiques avec les collectivités locales aquitaines qui ont montré l'intérêt d'un partenariat public et privé pour le développement de missions égalité.

Le DU est proposé pour une ouverture en septembre 2015 en association avec l'Université de Bordeaux (droit, sciences politiques).

Cette formation s'adresse prioritairement à des personnes en situation d'emploi ou de formation en alternance financée par des partenaires publics ou parapublic sur un rythme de trois jours par mois entre septembre et juillet afin de permettre aux employeurs de concilier formation du personnel et maintien au poste de travail.

Les publics visés sont des :

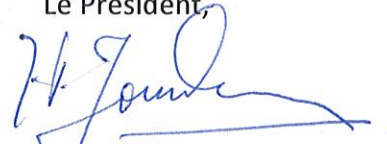
- Professionnels issus des domaines des ressources humaines, de la formation, de l'enseignement, de l'insertion sociale et professionnelle, de l'orientation, du travail social.
- Personnels en charge de l'égalité femme-homme, de la lutte contre les violences faites aux femmes, de la lutte contre les discriminations liées au sexe et à l'orientation sexuelle.
- Agents des collectivités territoriales, organismes publics, associations délégataires.

Le tarif de 2 700 € s'établit sur la base de 15 stagiaires. Il n'est pas proposé de tarifs différenciés entre stagiaires financés et non financés en raison du public visé.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 13 février 2015

Nombre de membres présents	15
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	3
Nombre de suffrages exprimés	17
Nombre de votes pour	15
Nombre de votes contre	2

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat - Scolarité